

## Qualité de l'eau de la baignade :

Classement sur quatre ans  
(Directive 2006/7/CE) :**Insuffisant**

| Année                     | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| Classement de la baignade |      |      |      |      |

## Caractéristiques de la baignade :

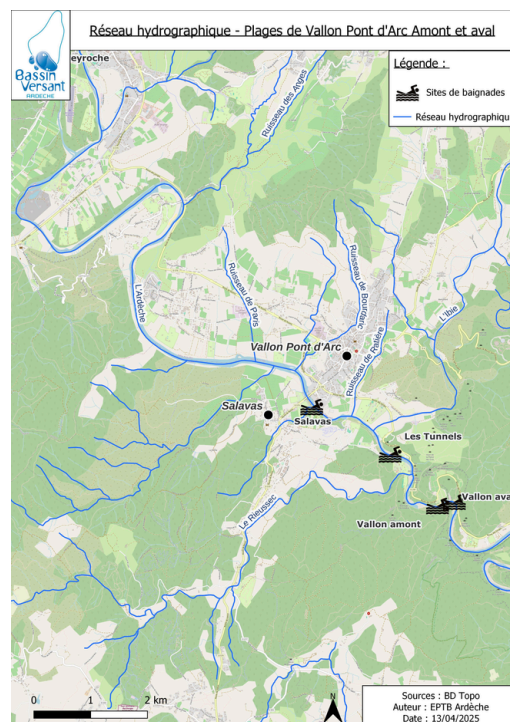
**Nom :** Plage du pont d'Arc Aval**Commune :** Vallon Pont d'Arc**Département :** Ardèche 07**Responsable de la baignade :** Commune de Vallon Pont d'Arc**Période d'ouverture :** du 1 juillet au 31 août**Surveillance :** tous les jours**Fréquentation :** environ 500 pers/jr

! En dehors des horaires de surveillance, la baignade est sous l'entière responsabilité et aux risques et périls des usagers

## Épisodes de pollution au cours de la saison 2025 :

1 jour de fermeture préventive en raison de pluie

## Localisation de la zone de baignade :



## Schéma de la zone de baignade :



## Inventaire des sources de pollution et synthèse des actions :

| Principales sources de pollution                                   | Hiérarchie Impact |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Assainissement non-collectif (ANC)                                 | 1 - Important     |
| Réseaux d'assainissement (Postes de relevages, déversoirs d'orage) | 2 - Modéré        |
| Assainissement collectif (STEP Salavas + Vallon Pont d'Arc)        | 2 - Modéré        |
| Lessivage des voiries / Ruissellement                              | 2 - Modéré        |
| Réseaux karstiques                                                 | 2 - Modéré        |

## Synthèse des actions :

## Mesures de gestion :

- Mise en place de l'autosurveillance sur la zone de baignade
- Fermetures préventives par temps de pluie
- Gestion de crise - Procédure en cas de pollution ou de dysfonctionnement d'un équipement d'assainissement
- Suivi des proliférations de cyanobactéries et mesures de gestion

## Travaux :

- Mise en conformité et reconquête des assainissements non collectif (ANC)
- Amélioration de l'assainissement au niveau de la Combe d'Arc
- Mise en place d'une Zone à Enjeux Sanitaires (ZES)

## Acquisition de connaissances :

- Acquisition de connaissances sur le réseau karstique de la Foussoubie (analyses bactériologiques)
- Mise à jour du profil de baignade

## Information du public :

- Portail internet d'information du public - Ardèche Inf'eau Plages
- Création d'un panneau d'affichage sur le site de baignade

## Plus d'info :

<https://qualite.ardeche-eau.fr/>

Pour le responsable de la baignade

Réalisé par l'EPTB Ardèche

4, Allée du Château - 07 200, Vogüé Tél : 04 75 37 82 20